



La lettre d'information

Novembre 2014

A VOS AGENDAS POUR 2015

- 28 /29/ 30 Aout Coupe de France à Fomperon (72)
- 25 /26 / 27 septembre CSC les PIOMBINO TOSCANE ITALIE
Site : continental2015.it
- 13 septembre Criterium à Liglet (86)

REUNION DU CA

Une réunion du Conseil d'Administration se tiendra les 17 et 18 janvier 2015 à Rambouillet. Si vous souhaitez y voir aborder certains sujets, informez-en vos administrateurs régionaux.

FRENCH SHEEP DOG SOCIETE (FSDS)

Vous avez peut être entendu parler ces derniers jours de la création de la FSDS, French sheep dog society, créée et présidée par Sabine Ehlers. Cette association a reçu de la part de l'ISDS la filiation comme unique représentante et interlocutrice pour ses relations en France.

Nous avons donc décidé d'envoyer le courrier suivant à l'ISDS :

En tant que Président de l'Association Française du Border Collie (A.F.B.C.), je me joins à notre comité, pour vous faire part de notre surprise et notre déception d'apprendre, par hasard, que l'ISDS a jugé bon d'affilier une nouvelle association, la FSDS (French Sheepdog Society) récemment créée, sans aucune concertation préalable.

Les buts et objectifs de la FSDS comme mentionnés sur son site Internet, ne sont ni plus ni moins que ceux sur lesquels l'A.F.B.C. travaille depuis 35 ans. L'A.F.B.C. est reconnu par le Ministère français de l'agriculture, qui, comme l'équivalent français du British Kennel Club ne reconnaît qu'un seul club par race; nous sommes entièrement responsable de l'enregistrement et la reproduction des Border Collie en France.

Nous sommes le seul club de race avec le Chien Rouge de Hanovre à être autorisé à inscrire des chiens uniquement sur leur aptitude au travail. En dehors de défauts évidents comme la

monorchidie ou cryptorchidie, comportement agressif, traces évidentes d'autres races dans le phénotype, aucun autre standard est pris en compte en dehors de la capacité au travail.

Les experts agréés pour effectuer les tests de travail doivent, au moins, avoir été finalistes de notre « National » et réussi avec une note minimum de 12/20, un examen de fin de stage d'une semaine dans une des écoles vétérinaires de France.

Les chiens doivent avoir subi des examens de dépistage des tares oculaires avant de pouvoir se reproduire, de participer à notre National et aussi pour être enregistrés dans le Livre des Origines Français s'ils ne possèdent pas de papiers. Même en Agility et dans les autres sports canins, les chiens doivent passer les mêmes tests de travail que les chiens de berger. Je serais heureux de vous communiquer les détails de ce test si vous le souhaitez. Actuellement, il y a 35 000 chiens inscrits au Livre des Origines Français.

Nous organisons plus de 50 concours ouverts et « Nursery » par an, dont les règles et les règlements sont basés sur ceux de l'ISDS.

Nous possédons une Commission internationale qui a été en contact pendant de nombreuses années avec l'ISDS au travers de ses Présidents successifs, et qui, entre autres fonctions, représente la France au Continental Sheepdog Championship et au World Trail.

L' A.F.B.C. organise des épreuves de qualification pour ces deux événements majeurs et a régulièrement mis en œuvre le CSC depuis sa création par Odette Lieber.

Elle organise également la Coupe de France et le Criterium des vainqueurs chaque année et se félicite que des juges de l'ISDS viennent juger notre « National » et participent à de nombreux stages pour nos membres. De nombreux chiens ISDS sont enregistrés en France et participent à nos concours.

Les aspirations de la FSDS ne modifieront pas notre système de qualification que ce soit pour le Continental ou le World Trial.

Nous espérons pour ces raisons que l'ISDS révoquera sa décision de nommer la FSDS comme son seul interlocuteur en France et que l'ISDS cherchera une collaboration avec l'A.F.B.C. à travers une section ISDS que nous créerions sur les bases d'une association affiliée.

Nous vous serions reconnaissants de nous faire connaître les détails de ces modalités.

Nous n'avons, à ce jour, pas reçu de réponse.